

IME / ITEP

En 2017, l'IME et l'ITEP se sont enrichis d'un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) de 6 places. Sa mission consiste à accompagner des jeunes de 14 à 20 ans dans leur inclusion scolaire et préprofessionnelle.

L'Institut Médico-Éducatif (IME)

L'IME ouvre ses portes en 1950, sous l'appellation IMPP (Institut Médico-Psycho-Pédagogique). L'Institut s'installe rue Mont Saint-Quentin en 1963 et change de dénomination pour devenir IME en 1998. En mars 2010, l'ASDEA 80 reçoit l'autorisation de réorganiser l'IME en deux sections distinctes : l'IME et l'ITEP.

L'Institut est aujourd'hui autorisé pour 40 places en semi-internat. Il accueille des enfants et adolescents, âgés de 6 à 20 ans, présentant une déficience intellectuelle avec troubles associés, orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). L'IME est organisé en trois sections permettant d'adapter l'accompagnement médico-social proposé à chaque enfant/jeune en fonction de son âge, de sa maturité, de ses projets et de son potentiel.

L'équipe est composée de professionnels diplômés de l'éducation spécialisée, de professeurs des écoles mis à disposition par l'Éducation Nationale ainsi que des professionnels paramédicaux.

L'Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique (ITEP)

Depuis décembre 2016, la capacité d'accueil autorisée de l'ITEP est de 44 places décomposées de la façon suivante : 34 places en internat et 10 places en semi-internat. Les bénéficiaires sont des enfants et des adolescents âgés de 6 à 20 ans présentant des troubles du caractère et du comportement orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). L'accompagnement des jeunes en ITEP est fondé sur trois piliers : éducatif, thérapeutique et pédagogique.

Actuellement, l'ITEP est réparti en deux services composés d'une vingtaine d'enfants/adolescents chacun :

- un service primaire - collège
- un service lycée - professionnalisation.

Olympiades organisées par le SESSAD de Péronne.